



Je prends contact avec

le Pôle Info Accueil Petite Enfance (PIAPE) **OU** les Relais Assistant(e)s maternel(le)s (RAM) pour définir avec eux le mode de garde correspondant à mes besoins.



Accueil individuel...

... avec assistant(e) maternel(le)

Le RAM

me donne la liste des assistant(e)s maternel(le)s qui sont sur le territoire



La liste est aussi disponible au centre de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) et à l'accueil de toutes les mairies de la CCBA

... à domicile

J'obtiens

la liste des associations de garde à domicile du territoire auprès du RAM et du PIAPE qui sont là pour m'aider

Le nombre d'association étant susceptible de varier, nous ne pouvons les indiquer ici.

Accueil collectif en crèche

Hors du territoire

Le PIAPE

me transmet les critères d'éligibilité



J'envoie un courrier de demande de dérogation à ma communauté de communes de résidence



Occasionnellement

Occasionnellement : *besoin ponctuel, non récurrent et non permanent*

Le PIAPE

me donne le contact de la crèche



Je contacte la crèche directement



Nota Bene
Pour ce besoin, je ne passe pas en commission

De manière régulière ou urgente

Régulièrement : *besoin prévisible, connu à l'avance, récurrent*
Urgent : *besoin imprévisible et temporaire*

Le PIAPE

m'aide à monter mon dossier de demande



Ma demande passe en commission



Elle est acceptée



Elle est refusée



Je contacte la crèche pour l'inscription



Je contacte le PIAPE pour signifier que je souhaite repasser en commission

OU

je cherche un autre mode de garde : hors du territoire ou individuel

COORDONNÉES

Pôle Info d'Accueil Petite Enfance

- 04 75 35 82 37 ou 06 84 37 93 49
- piape.csc@gmail.com

RAM intercommunal du Palabre

- 04 75 93 08 41
- ram07csc@gmail.com

RAM intercommunal du Mont Vinobre

- 09 64 10 27 65 ou 06 45 50 74 52
- n.callin@cdcba.fr
- 148 chemin des muscats
07200 Lachapelle Sous Aubenas



www.csc-lepalabre.com



www.bassin-aubenas.fr